

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

☪☪☪

SÉANCE DU 11 AVRIL 2016

☪☪☪

Présents :

M. Gérard ROSENTHAL, Président,
M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. David CORBIN,
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. André VIGNOT,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. André LABARTHE,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.

☪☪☪

2a – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que l'exécution du Budget 2015, y compris les reports et affectations de 2014, se présente schématiquement de la manière suivante :

Il est précisé que ces données sont conformes au Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal. A savoir un excédent global de clôture ou fonds de roulement égal à 93 748,41 €. En intégrant les restes à réaliser (qui ne sont pas pris en compte dans le Compte de Gestion), le résultat s'établit à un excédent de 296 755,73 €.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	3 552 056,83	3 364 871,07	-187 185,76
Déficit reporté	985 276,19		
Total investissement de clôture	4 537 333,02	3 364 871,07	-1 172 461,95
Fonctionnement	13 324 852,32	14 591 062,68	1 266 210,36
Excédent reporté			
Total fonctionnement de clôture	13 324 852,32	14 591 062,68	1 266 210,36
Résultat de clôture	17 862 185,34	17 955 933,75	93 748,41
Restes à réaliser en investissement	484 624,68	687 632,00	203 007,32
Résultat de clôture avec RAR	18 346 810,02	18 643 565,75	296 755,73

I. L'EXECUTION BUDGETAIRE :

1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement de clôture de 2015 s'établit à 1 266 210,36 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice (hors travaux en régie) :

Ces dépenses réelles sont celles qui impactent la trésorerie. Elles ne comprennent donc pas les amortissements, les valeurs et plus-values des biens cédés, ni les fournitures pour travaux en régie. Par contre, elles prennent en compte les charges rattachées à l'exercice.

Elles s'élèvent à 11 832 305,31 € contre 11 633 242,45 € en 2014, soit une évolution de 1,71%.

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice (hors cession des immobilisations) :

Elles sont constituées des recettes qui impactent la trésorerie moins les recettes de cession d'immobilisation (compte 775).

Elles s'élèvent à 13 588 095,51 € à comparer à 12 661 002,30 € en 2014, soit une évolution de 7,32%.

2 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle présente un solde d'exécution négatif de clôture de 1 172 461,95 €.

L'excédent dégagé en 2015 par la section de fonctionnement sera affecté en 2016 en investissement à hauteur de 1 172 461,95 € afin de couvrir ce déficit reporté.

Les dépenses réelles d'investissement de l'exercice :

Ces dépenses comprennent :

- Les dépenses d'équipement représentant 2 202 064,27 € soit, un montant modeste pour ne pas avoir à emprunter et, ainsi, recouvrer des marges de manœuvres.

- Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3 290 397,90 €. Elles correspondent aux dépenses d'équipement, auxquelles s'ajoute notamment le remboursement du capital des emprunts qui s'établit à 1 064 699,17 €.
- Les restes à réaliser (RAR) qui correspondent à la différence entre les sommes engagées et les sommes mandatées s'élèvent à 484 624,68 €. Les RAR, constatés au CA 2015, seront repris au Budget Primitif 2016.

Les recettes réelles d'investissement de l'exercice :

Elles représentent 1 936 996, 94 €.

Dans le détail, on trouve notamment :

Subventions :	840 046,71 €
Dotations (FCTVA, Taxe d'Aménagement) :	563 657,06 €
Affectation N - 1 :	526 378,24 €
Autres :	6 914,93 €

On doit noter qu'aucun emprunt n'a été réalisé en 2015.

II. LA SITUATION FINANCIERE :

1 – L'ENDETTEMENT

A la date du 31/12/2015, l'encours de la dette s'établit à 12 469 193,83 €, à comparer à 13 533 893,05 € au 01/01/2015, avec une baisse conséquente de 7,87%.

Le taux d'intérêt moyen constaté s'établit à 2,48% contre 2,51% en 2014.

Le principal ratio d'analyse financière reste néanmoins le ratio dit de solvabilité ou de capacité de désendettement. Il s'établit à 7,1 années fin 2015, le seuil d'alerte étant fixé à 15 ans.

2 – L'AUTOFINANCEMENT

L'épargne brute (capacité d'autofinancement) s'établit à 1 755 790,20 €.

Rappelons que le calcul se fait en retirant aux recettes réelles de fonctionnement, les dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne nette (épargne brute – capital des emprunts) s'établit à 691 091,03 €.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

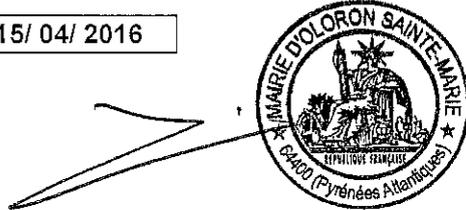
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget général qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal voté précédemment.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 11 avril 2016.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 15/ 04/ 2016



Hervé LUCBÉREILH

